2015-0158
2015-02-10

GROUPE 1 HERBICIDE

MANA LADDER 240 EC

CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE
USAGE AGRICOLE

VENTE AUTORISÉE POUR L'EMPLOI DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET DANS LES RÉGIONS DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX, D'OKANAGAN ET DES TERRASSES DE CRESTON EN COLOMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT.

Herbicide de postlevée à utiliser dans le blé de printemps et le blé dur pour la suppression de la folle avoine, l'avoine (cultivée) spontanée, la sétaire verte, la sétaire glauque, l'échinochloa pied-de-coq, l'ivraie de Perse et les graines de l'alpiste des Canaries spontanée.

GARANTIE : Clodinafop-propargyl 240 g/L

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS



AVERTISSEMENT - IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU

N^{o} D'HOMOLOGATION : 29495
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 1 – 1 050 litres

Adama Agricultural Solutions Canada Ltd.
302 - 179 McDermot Avenue
Winnipeg, MB
R3B 0S1
855-264-6262

MISES EN GARDE

- ATTENTION – POISON
- AVERTISSEMENT – IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU
- TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
- Nocif en cas d’ingestion.
- Peut irriter les yeux. Ne pas porter de lentilles cornéennes lors de l’utilisation.
- ÉVITER tout contact avec les yeux et la peau. Éviter tout contact avec les vêtements. Porter une combinaison ou une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques et des lunettes à coques ou des lunettes à éclaboussures durant le mélange et le chargement ainsi que durant le nettoyage et l’entretien de l’équipement.
- Laver les gants à fond avec de l’eau et du savon avant de les enlever, quelle que soit l’activité en cours.
- Se laver les mains à fond avec de l’eau et du savon après avoir utilisé ce produit et avant de manger, boire ou fumer.
- Enlever les vêtements contaminés immédiatement après l’utilisation. Laver et ranger les vêtements contaminés séparément des autres articles de la maisonnée à laver avant de les réutiliser. Se laver à fond avec de l’eau et du savon après avoir manipulé le produit. Manipuler et appliquer selon les directives indiquées sur la présente étiquette seulement.
- Ne pas manger, boire ni fumer durant le mélange, le chargement et l’application.
- Ne pas entrer ou permettre accès aux personnes durant les 12 heures de la période de délai de sécurité après traitement.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada : www.croplife.ca

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX

Ce produit contient des distillats de pétrole aromatique qui sont toxiques pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons indiquées sous la rubrique Mode d’emploi.

Pour les mélanges en cuve, consulter les étiquettes des produits d’association et respecter la zone tampon la plus large (la plus restrictive) requise parmi les produits utilisés dans le mélange.

Afin de réduire le ruissellement en provenance des zones traitées vers les habitats aquatiques, examiner les caractéristiques et conditions du site avant d’effectuer le traitement. Les caractéristiques et conditions pouvant favoriser le ruissellement sont, entre autres : les fortes pluies, une pente modérée ou forte, un sol nu, un sol mal drainé (p. ex., les sols compactés, de texture fine ou à faible teneur en matière organique, comme l’argile).

PREMIERS SOINS

Apporter l’étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d’homologation lorsque vous consultez un médecin.

INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

CONTACT AVEC LA PEAU ET LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Ce produit contient des distillats de pétrole. NE PAS FAIRE VOMIR. Le vomissement peut causer une pneumonie de déglutition. Traiter selon les symptômes en cas d'ingestion et pour toute irritation de la peau ou des yeux.

ENTREPOSAGE

Entreposer ce produit dans le contenant d'origine fermé hermétiquement, dans une pièce bien aérée. Tenir hors de la portée des enfants, des personnes non autorisées et des animaux. Pour éviter toute contamination, entreposer à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale et des engrais.

ÉLIMINATION

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans la cuve.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1 800 535-5053

AVIS À L'UTILISATEUR
Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

GROUPE	1	HERBICIDE

MANA LADDER 240 EC

CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE
USAGE AGRICOLE

VENTE AUTORISÉE POUR L'EMPLOI DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET DANS LES RÉGIONS DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX, D'OKANAGAN ET DES TERRASSES DE CRESTON EN COLOMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT.

Herbicide de postlevée à utiliser dans le blé de printemps et le blé dur pour la suppression de la folle avoine, l'avoine (cultivée) spontanée, la sétaire verte, la sétaire glauque, l'échinochloa pied-de-coq, l'ivraie de Perse et les graines de l'alpiste des Canaries spontanée.

GARANTIE : Clodinafop-propargyl 240 g/L

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS



AVERTISSEMENT - IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU

Nº D'HOMOLOGATION : 29495
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Adama Agricultural Solutions Canada Ltd.
302 - 179 McDermot Avenue
Winnipeg, MB
R3B 0S1
855-264-6262

MISES EN GARDE

- ATTENTION – POISON
- AVERTISSEMENT – IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU
- TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
- Nocif en cas d'ingestion.
- Peut irriter les yeux. Ne pas porter de lentilles cornéennes lors de l'utilisation.
- ÉVITER tout contact avec les yeux et la peau. Éviter tout contact avec les vêtements. Porter une combinaison ou une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques et des lunettes à coques ou des lunettes à éclaboussures durant le mélange et le chargement ainsi que durant le nettoyage et l'entretien de l'équipement.
- Laver les gants à fond avec de l'eau et du savon avant de les enlever, quelle que soit l'activité en cours.
- Se laver les mains à fond avec de l'eau et du savon après avoir utilisé ce produit et avant de manger, boire ou fumer.
- Enlever les vêtements contaminés immédiatement après l'utilisation. Laver et ranger les vêtements contaminés séparément des autres articles de la maisonnée à laver avant de les réutiliser. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit. Manipuler et appliquer selon les directives indiquées sur la présente étiquette seulement.
- Ne pas manger, boire ni fumer durant le mélange, le chargement et l'application.
- Ne pas entrer ou permettre accès aux personnes durant les 12 heures de la période de délai de sécurité après traitement.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada : www.croplife.ca

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX

Ce produit contient des distillats de pétrole aromatique qui sont toxiques pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons indiquées sous la rubrique Mode d'emploi.

Pour les mélanges en cuve, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon la plus large (la plus restrictive) requise parmi les produits utilisés dans le mélange.

Afin de réduire le ruissellement en provenance des zones traitées vers les habitats aquatiques, examiner les caractéristiques et conditions du site avant d'effectuer le traitement. Les caractéristiques et conditions pouvant favoriser le ruissellement sont, entre autres : les fortes pluies, une pente modérée ou forte, un sol nu, un sol mal drainé (p. ex., les sols compactés, de texture fine ou à faible teneur en matière organique, comme l'argile).

PREMIERS SOINS

Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

CONTACT AVEC LA PEAU ET LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Ce produit contient des distillats de pétrole. NE PAS FAIRE VOMIR. Le vomissement peut causer une pneumonie de déglutition. Traiter selon les symptômes en cas d'ingestion et pour toute irritation de la peau ou des yeux.

ENTREPOSAGE

Entreposer ce produit dans le contenant d'origine fermé hermétiquement, dans une pièce bien aérée. Tenir hors de la portée des enfants, des personnes non autorisées et des animaux. Pour éviter la contamination, entreposer à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale et des engrais.

ÉLIMINATION

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans la cuve.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1 800 535-5053

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

MANA LADDER 240 EC est un herbicide systémique de postlevée pour la suppression sélective de la folle avoine, de l'avoine (cultivée) spontanée, de la sétaire verte, de la sétaire glauque, de l'échinochloa pied-de-coq, de l'ivraie de Perse et les graines de l'alpiste des Canaries spontanée dans tous les types de blé de printemps et de blé dur. Ne pas utiliser MANA LADDER 240 EC dans l'orge, car la culture sera abîmée. Ne pas appliquer ce produit à l'aide d'un appareil d'épandage aérien, sauf dans des conditions précisées sur la présente étiquette.

MANA LADDER 240 EC est absorbé par les feuilles et rapidement transporté vers les points de croissance des feuilles et des tiges. Il est essentiel de bien couvrir les mauvaises herbes pour obtenir une suppression uniforme. Les graminées sensibles en pleine croissance cessent de se développer dans les 48 heures suivant le traitement. Selon l'espèce, les conditions de croissance et la concurrence de la culture, les feuilles et les points végétatifs jaunissent en une à trois semaines. La décoloration et la perte de vigueur se poursuivent jusqu'au brunissement et à la suppression complète de trois à cinq semaines après l'application.

Bien que MANA LADDER 240 EC ne supprime pas les dicotylédones, on peut le mélanger en cuve à un vaste éventail d'herbicides contre les dicotylédones pour obtenir un spectre d'activité élargi dans le blé. On peut également le mélanger à l'insecticide fluide Decis ou à l'insecticide Matador 120 EC pour supprimer les mauvaises herbes graminées et les insectes, et avec le fongicide TILT 250 E pour supprimer les mauvaises herbes graminées et les maladies foliaires des céréales. Voir la section MÉLANGES de MANA LADDER 240 EC AVEC DES HERBICIDES CONTRE LES DICOTYLÉDONES, DES INSECTICIDES ET DES FONGICIDES et consulter la section appropriée des mélanges en cuve pour l'application par voie terrestre ou aérienne.

MODE D'EMPLOI

Puisque ce produit n'est pas homologué pour utilisation en milieu aquatiques, NE PAS l'utiliser pour la suppression de ravageurs aquatiques.

NE PAS contaminer les sources d'eau potable ou d'irrigation ni les milieux aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

CULTURES : Blé de printemps et blé dur

MANA LADDER 240 EC peut être utilisé dans toutes les variétés de blé de printemps et de blé dur. Respecter un délai d'attente avant la récolte d'au moins 60 jours après le traitement.

Ne pas appliquer dans l'orge ni dans aucune culture autre que le blé de printemps ou le blé dur, car la culture sera abîmée. Ne pas laisser le brouillard de pulvérisation dériver vers des champs adjacents ensemencés de cultures autres que le blé de printemps ou le blé dur.

Ne pas traiter le blé cultivé avec des plantes fourragères comme culture intercalaire. Respecter un délai d'au moins trois jours avant de laisser paître le bétail dans les cultures traitées avec MANA LADDER 240 EC.

Pour connaître les directives propres à l'épandage aérien, consulter les sections sur l'épandage aérien. Pour connaître les mises en garde relatives à l'épandage aérien, consulter la section MISES EN GARDE.

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES : Folle avoine, avoine (cultivée) spontanée, sétaire verte, sétaire glauque, échinochloa pied-de-coq, ivraie de Perse et les graines de l'alpiste des Canaries spontanée

MOMENT DU TRAITEMENT :

Moment du traitement	Stade de croissance	Autres remarques
FOLLE AVOINE	1 à 6 feuilles sur la tige principale	Avant l'émergence de la 4e talle
AVOINE (CULTIVÉE) SPONTANÉE	3 à 6 feuilles sur la tige principale	Avant l'émergence de la 4e talle
SÉTAIRE VERTE ET SÉTAIRE GLAUQUE (mil sauvage, verveine officinale)	1 à 5 feuilles sur la tige principale	Pour obtenir une suppression optimale, traiter avant l'émergence de la 3e talle et lorsque la sétaire est en pleine croissance
ÉCHINOCHLOA PIED-DE-COQ	1 à 5 feuilles sur la tige principale	Pour obtenir une suppression optimale, traiter avant le tallage et lorsque l'échinochloa pied-de-coq est en pleine croissance

Moment du traitement	Stade de croissance	Autres remarques
IVRAIE DE PERSE	1 à 5 feuilles sur la tige principale	Pour obtenir une suppression optimale, traiter avant le tallage et lorsque l'ivraie de Perse est en pleine croissance
GRAINES DE L'ALPISTE DES CANARIES SPONTANÉES	1 à 6 feuilles sur la tige principale	Avant l'émergence de la 4e talle
BLÉ DE PRINTEMPS ET BLÉ DUR	Avant l'émergence de la 4e talle	Pour les mélanges avec un herbicide contre les dicotylédones, un insecticide ou un fongicide, toujours consulter l'étiquette du produit d'association (herbicide contre les dicotylédones, insecticide ou fongicide) avant l'utilisation.

- Pour obtenir un résultat optimal, appliquer MANA LADDER 240 EC sur des mauvaises herbes en pleine croissance. Une application hâtive permettra de maximiser le rendement de la culture en réduisant la concurrence exercée par les mauvaises herbes. Les mauvaises herbes qui sortent de terre après l'application de MANA LADDER 240 EC ne seront pas supprimées.

- Lorsque les mauvaises herbes subissent un stress dû à la sécheresse, la chaleur, une fertilité faible, un excès d'eau ou des températures froides prolongées, l'efficacité du traitement risque d'être réduite ou retardée après l'application de MANA LADDER 240 EC utilisé seul ou en association avec un herbicide contre les dicotylédones. Il peut se produire des échappées de traitement ou un nouveau tallage si l'application est effectuée dans des conditions de stress prolongé. On obtiendra une suppression optimale si l'application de MANA LADDER 240 EC est retardée jusqu'à ce que les conditions de stress soient terminées et que les mauvaises herbes aient repris leur croissance active.

- MANA LADDER 240 EC utilisé seul peut être appliqué 30 minutes avant la pluie.

- Ne pas appliquer le produit sur une culture qui subit un stress occasionné par des conditions telles que le gel, la fertilité faible, la sécheresse, l'excès d'eau, la maladie ou les dommages causés par des insectes, car la culture risque d'être abîmée.

DOSES D'EMPLOI POUR L'APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE :

Appliquer les doses recommandées de MANA LADDER 240 EC et d'un adjuvant CHC (MANA 8317 Concentré d'huile, Score, Assist, XA Oil Concentrate et MANA Adjuvant 80) dans au moins 50 à 100 L d'eau par hectare.

Pour supprimer : FOLLE AVOINE AVOINE (CULTIVÉE) SPONTANÉE SÉTAIRE VERTE SÉTAIRE GLAUQUE ÉCHINOCHLOA PIED-DE-COQ GRAINES DE L'ALPISTE DES CANARIES SPONTANÉE	**Pour supprimer :** FOLLE AVOINE AVOINE (CULTIVÉE) SPONTANÉE SÉTAIRE VERTE SÉTAIRE GLAUQUE ÉCHINOCHLOA PIED-DE-COQ GRAINES DE L'ALPISTE DES CANARIES SPONTANÉE IVRAIE DE PERSE
Doses pour l'emploi avec 50 L/ha d'eau	
Appliquer : 230 mL/ha de MANA LADDER 240 EC + 400 mL/ha d'un adjuvant CHC (MANA 8317 Concentré d'huile, Score, Assist, XA Oil Concentrate) avec 50 L/ha d'eau (0,8 % volume/volume) MANA Adjuvant 80 125 mL/ha (0,25% v/v)	**Appliquer :** 290 mL/ha de MANA LADDER 240 EC + 500 mL/ha d'un adjuvant CHC (MANA 8317 Concentré d'huile, Score, Assist, XA Oil Concentrate) avec 50 L/ha d'eau (1,0 % volume/volume) MANA Adjuvant 80 160 mL/ha (0,32% v/v)
REMARQUE : Un contenant de 3,68 L de MANA LADDER 240 EC + 6,4 L d'huile traite 16 ha (40 acres) avec 800 L d'eau	**REMARQUE :** Un contenant de 3,68 L de MANA LADDER 240 EC + 6,4 L d'huile traite 12,8 ha (31,4 acres) avec 640 L d'eau
Doses pour l'emploi avec 100 L/ha d'eau	
Appliquer : 230 mL/ha de MANA LADDER 240 EC + 800 mL/ha d'un adjuvant CHC (MANA 8317 Concentré d'huile, Score, Assist, XA Oil Concentrate) avec 100 L/ha d'eau (0,8 % volume/volume) MANA Adjuvant 80 250 mL/ha (0,25% v/v)	**Appliquer :** 290 mL/ha de MANA LADDER 240 EC + 1 L/ha d'un adjuvant CHC (MANA 8317 Concentré d'huile, Score, Assist, XA Oil Concentrate) avec 100 L/ha d'eau (1,0 % volume/volume) MANA Adjuvant 80 320 mL/ha (0,32% v/v)
REMARQUE : Un contenant de 3,68 L de MANA LADDER 240 EC + 12,8 L d'huile traite 16 ha (40 acres) avec 1 600 L d'eau	**REMARQUE :** Un contenant de 3,68 L de MANA LADDER 240 EC + 12,8 L d'huile traite 12,8 ha (31,4 acres) avec 1 280 L d'eau

REMARQUE : Toujours utiliser un adjuvant CHC (MANA 8317 Concentré d'huile, Score, Assist, XA Oil Concentrate et MANA Adjuvant 80) avec MANA LADDER 240 EC.

DOSES D'EMPLOI POUR L'ÉPANDAGE AÉRIEN :

Appliquer les doses recommandées de MANA LADDER 240 EC et d'un adjuvant CHC (MANA 8317 Concentré d'huile, Score, Assist, XA Oil Concentrate et MANA Adjuvant 80) dans au moins 30 L d'eau par hectare conformément au tableau suivant :

Pour supprimer :	**Pour supprimer :**
FOLLE AVOINE	FOLLE AVOINE SÉTAIRE VERTE SÉTAIRE GLAUQUE IVRAIE DE PERSE
Appliquer : 230 mL/ha de MANA LADDER 240 EC + 240 mL/ha d'un adjuvant CHC (MANA 8317 Concentré d'huile, Score, Assist, XA Oil Concentrate) avec 30 L/ha d'eau (0,8 % volume/volume) MANA Adjuvant 80 75 mL/ha (0,25% v/v)	**Appliquer :** 290 mL/ha de MANA LADDER 240 EC + 300 mL/ha d'un adjuvant CHC (MANA 8317 Concentré d'huile, Score, Assist, XA Oil Concentrate) avec 30 L/ha d'eau (1,0 % volume/volume) MANA Adjuvant 80 96 mL/ha (0,32% v/v)
REMARQUE : Un contenant de 3,68 L de MANA LADDER 240 EC + 3,8 L d'huile traite 16 ha (40 acres) avec 480 L d'eau	REMARQUE : Un contenant de 3,68 L de MANA LADDER 240 EC + 3,8 L d'huile traite 12,8 ha (31,4 acres) avec 384 L d'eau

REMARQUE : Toujours utiliser un adjuvant CHC (MANA 8317 Concentré d'huile, Score, Assist, XA Oil Concentrate et MANA Adjuvant 80) avec MANA LADDER 240 EC.

MÉLANGES DE MANA LADDER 240 EC AVEC DES HERBICIDES CONTRE LES DICOTYLÉDONES, DES INSECTICIDES ET DES FONGICIDES – APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE :

CULTURE : BLÉ DE PRINTEMPS et BLÉ DUR

Pour la suppression à large spectre de la folle avoine, de la sétaire verte, de l'échinochloa pied-de-coq, de l'ivraie de Perse et des dicotylédones, MANA LADDER 240 EC peut être mélangé en cuve avec des herbicides contre les dicotylédones, tel que décrit dans les tableaux qui suivent. MANA LADDER 240 EC peut également être mélangé en cuve avec l'insecticide fluide Decis et l'insecticide Matador 120 EC pour supprimer les insectes figurant sur les étiquettes de l'insecticide fluide Decis et l'insecticide Matador 120 EC ou avec le fongicide TILT 250 E pour supprimer les maladies figurant sur l'étiquette du fongicide TILT 250 E, en plus des mauvaises herbes graminées. Consulter l'étiquette du produit d'association pour connaître les dicotylédones, les insectes et les maladies supprimés, les doses d'emploi et le moment du traitement, les directives particulières quant aux cultures de rotation et aux délais d'attente avant de laisser paître le bétail, les recommandations relatives à des mauvaises herbes, insectes ou

maladies particuliers, le mode d'emploi et les mises en garde, et se conformer à l'étiquette la plus restrictive. Utiliser dans au moins 100 L d'eau par hectare. Pour la préparation des mélanges en cuve, toujours ajouter le(s) herbicide(s) contre les dicotylédones, l'insecticide ou le fongicide d'abord, puis MANA LADDER 240 EC, et enfin l'adjuvant CHC (MANA 8317 Concentré d'huile, Score, Assist, XA Oil Concentrate et MANA Adjuvant 80). Pour connaître la dose appropriée de MANA LADDER 240 EC et d'un adjuvant CHC (MANA 8317 Concentré d'huile, Score, Assist, XA Oil Concentrate et MANA Adjuvant 80), consulter la section « Doses d'emploi pour l'application par voie terrestre » figurant sur la présente étiquette.

Mélanges en cuve pour la suppression à large spectre de la folle avoine, de la sétaire verte, des dicotylédones, des insectes et des maladies :

Produit d'association	Dose d'emploi	Stade de croissance de la culture[1]
Target Liquide®	1,0 à 1,5 L/ha	De 2 à 5 feuilles
Dyvel Herbicide®	1,25 L/ha	De 2 à 5 feuilles
Refine Extra ® [2]	20 g/ha	De 2 feuilles à la feuille étendard
Badge	1,25 L/ha	De 2 feuilles à la feuille étendard
Estaprop Plus Herbicide liquide®	1,75 L/ha	De 4 feuilles au début de la feuille étendard (phase d'épiaison)
Turboprop® 600	1,75 L/ha	De 4 feuilles au début de la feuille étendard (phase d'épiaison)
Dichlorprop®-D	1,75 L/ha	De 4 feuilles au début de la feuille étendard (phase d'épiaison)
Unity™ [2]	1 carton/16 ha	De 2 feuilles à la feuille étendard
Lontrel™ 360	0,42 à 0,84 L/ha	De 3 feuilles à la feuille étendard
Lontrel 360 mélangé au réservoir avec MCPA Ester (assumer la série 500)	280 à 420 mL/ha mélangé au réservoir avec 1,1 L/ha	De 3 feuilles à la feuille étendard
Lontrel 360 mélangé au réservoir avec Refine Extra 75 DF	0,21 L/ha mélangé au réservoir avec 20 g/ha	De 3 feuilles à la feuille étendard
Curtail™ M	1,5 à 2,0 L/ha	De 3 feuilles à tout juste avant la feuille étendard

Produit d’association	**Dose d’emploi**	**Stade de croissance de la culture[1]**
Prestige™ Herbicide dans un mélange en cuve[3]	600 à 800 mL/ha de Prestige A + 1,5 à 2,0 L/ha de Prestige B	De 3 feuilles à la feuille étendard
Thrasher	1,25 L/ha	De 2 feuilles au début de la feuille étendard
2,4-D Amine (assumer la série 500)[4]	840 mL à 1,1 L/ha	De 3 feuilles à la feuille étendard
MCPA Amine (assumer la série 500)[4]	840 mL à 1,1 L/ha	De 3 feuilles à la feuille étendard
MCPA Ester (assumer la série 500)	840 mL à 1,1 L/ha	De 3 feuilles à la feuille étendard
MCPA 300SL Sel de sodium	1,2 L à 2,7 L/ha~~[5]~~	De 3 feuilles à la feuille étendard
Bromotril 240 EC	1,2 L/ha	De 2 feuilles à la feuille étendard
Ally® [2]	7,5 g/ha	De 2 feuilles à la feuille étendard
Attain® Herbicide dans un mélange en cuve[3]	450 à 600 mL/ha d’Attain A + 0,75 à 1,0 L/ha d’Attain B	De 4 feuilles à la feuille étendard
Decis® Flowable Insecticide	80 à 120 mL/ha	Avant l’émergence de la 4e talle
Mécoprop-P[5]	5,5 à 7,0 L/ha	De 3 feuilles à tout juste avant la feuille étendard
Silencer 120 EC ou MATADOR® 120 EC Insecticide	63 à 83 mL/ha	Avant l’émergence de la 4e talle
Bumper 412 EC	Voir l’ étiquette	Avant l’émergence de la 4e talle
Trophy Herbicide dans un mélange en cuve[6]	0,6 L/ha de Trophy A + 1,12 L/ha de Trophy B	De 3 feuilles à la feuille étendard
Mextrol 400 M	1,4 L/ha	De 2 feuilles à la feuille étendard
Badge, MEXTROL 450 Herbicide liquide	1,25 L/ha	De 2 feuilles à la feuille étendard

[1] Toujours consulter l’étiquette de l’herbicide contre les dicotylédones, l’insecticide ou le fongicide avant l’utilisation.

[2] L’ajout d’un agent tensioactif, autre que MANA 8317 Concentré d’huile, Score, Assist ou XA Oil Concentrate et MANA Adjuvant 80, n’est pas requis.

[3]Consulter l’étiquette de l’herbicide contre les dicotylédones pour la liste des mauvaises herbes supprimées par les doses élevées et moins élevées.

Produit d'association	Dose d'emploi	Stade de croissance de la culture[1]
[4]On pourrait observer une réduction de la suppression de la sétaire verte et de la folle avoine si MANA LADDER 240 EC est utilisé en mélange avec du 2,4-D Amine ou MCPA Amine.		
[5]Les mélanges en cuve avec du mécoprop assurent la répression du chardon des champs (suppression de la partie aérienne).		
[6]Les doses supérieures à 2,0 L/ha peuvent abîmer la culture.		

Pour supprimer l'échinochloa pied-de-coq et les dicotylédones en plus de la folle avoine et de la sétaire verte, utiliser l'un des mélanges suivants :

Produit d'association	Dose d'emploi	Stade de croissance de la culture[1]
Target Liquide®	1,0 à 1,5 L/ha	De 2 à 5 feuilles
Badge	1,25 L/ha	De 2 feuilles à la feuille étendard
Estaprop Plus Herbicide liquide®	1,75 L/ha	De 4 feuilles au début de la feuille étendard (phase d'épiaison)
[1]Toujours consulter l'étiquette de l'herbicide contre les dicotylédones avant l'emploi.		

Pour supprimer l'ivraie de Perse* et les dicotylédones en plus de la folle avoine, de la sétaire verte et de l'échinochloa pied-de-coq, utiliser l'un des mélanges suivants :

Produit d'association	Dose d'emploi	Stade de croissance de la culture[1]
Badge	1,25 L/ha	De 2 feuilles à la feuille étendard
[1]Toujours consulter l'étiquette de l'herbicide contre les dicotylédones avant l'emploi.		

* Utiliser la dose supérieure de MANA LADDER 240 EC pour supprimer l'ivraie de Perse. Consulter la section « Doses d'emploi » sur la présente étiquette.

La culture risque d'être abîmée temporairement après le traitement avec ces mélanges s'ils sont appliqués lors de conditions météorologiques extrêmes ou lorsque la culture subit un stress causé par une humidité inadéquate ou anormalement élevée ou par des températures extrêmes.

Ne mélanger avec aucun additif chimique, pesticide ou engrais qui n'est pas recommandé sur la présente étiquette.

MÉLANGES DE MANA LADDER 240 EC AVEC DES HERBICIDES CONTRE LES DICOTYLÉDONES – ÉPANDAGE AÉRIEN :

CULTURE : BLÉ DE PRINTEMPS et BLÉ DUR

Pour la suppression à large spectre de la folle avoine, de la sétaire verte et des dicotylédones, MANA LADDER 240 EC peut être mélangé en cuve avec Badge. Consulter l'étiquette du produit d'association pour connaître les dicotylédones supprimées, les doses d'emploi et le moment du traitement, les directives particulières quant aux cultures de rotation et aux délais d'attente avant de laisser paître le bétail, les recommandations relatives à des mauvaises herbes particulières, le mode d'emploi et les mises en garde, et se conformer à l'étiquette la plus restrictive. Utiliser au moins 30 L d'eau par hectare.

<table>
<tr><td colspan="3">Mélanges d'herbicide de MANA LADDER 240 EC avec des herbicides contre les dicotylédones – épandage aérien :
Pour la préparation des mélanges, toujours ajouter l'herbicide contre les dicotylédones (Badge) d'abord, suivi de MANA LADDER 240 EC, pour terminer avec un adjuvant CHC (MANA 8317 Concentré d'huile, Score, Assist, XA Oil Concentrate et MANA Adjuvant 80). Pour connaître la dose appropriée de MANA LADDER 240 EC à utiliser avec un adjuvant CHC (MANA 8317 Concentré d'huile, Score, Assist, XA Oil Concentrate et MANA Adjuvant 80) consulter la section « Doses d'emploi pour l'épandage aérien » figurant sur la présente étiquette.</td></tr>
<tr><th>Produit d'association</th><th>Dose d'emploi</th><th>Stade de croissance de la culture[1]</th></tr>
<tr><td>Badge</td><td>1,25 L/ha</td><td>De 2 feuilles à la feuille étendard</td></tr>
</table>

[1]Toujours consulter l'étiquette de l'herbicide contre les dicotylédones avant l'emploi.

La culture risque d'être abîmée temporairement après le traitement avec ces mélanges s'ils sont appliqués lors de conditions météorologiques extrêmes ou lorsque la culture subit un stress causé par une humidité inadéquate ou anormalement élevée ou par des températures extrêmes.

Ne mélanger avec aucun additif chimique, pesticide ou engrais qui n'est pas recommandé sur la présente étiquette.

ZONES TAMPONS

Les méthodes d'épandage suivantes NE REQUIÈRENT PAS de zones tampons : pulvérisateur manuel ou à réservoir dorsal et traitement localisé.

Il est nécessaire que les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et la lisière la plus rapprochée en aval des habitats terrestres sensibles (tels que pâturages, terres boisées, brise-vent, terres à bois, haies, zones riveraines et terres arbustives), des habitats d'eau douce sensibles (tels que lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs et milieux humides) et des habitats estuariens ou marins sensibles.

Méthode d’épandage	Culture	Zone tampon (mètres) requise pour la protection des :	
		Habitats aquatiques	Habitats terrestres
Pulvérisateur agricole*	Blé de printemps et blé dur	15	0
Aérien	Blé de printemps et blé dur	72	76

*Dans le cas des pulvérisateurs agricoles, il est possible de réduire les zones tampons au moyen d’écrans de réduction de la dérive de pulvérisation. Une rampe de pulvérisation équipée d’un écran sur toute sa longueur et qui descend jusqu’au couvert végétal ou au sol permet de réduire la zone tampon indiquée sur l’étiquette de 70 %. Une rampe de pulvérisation dont chaque buse est munie d’écrans coniques fixés à 30 cm au-dessus du couvert végétal ou du sol permet de réduire la zone tampon prescrite sur l’étiquette de 30 %.

Lors de l’utilisation d’un mélange en cuve, consulter les étiquettes des autres produits du mélange et se conformer à la plus grade des zones tampons prescrites (la plus restrictive) pour les produits utilisés dans le mélange en cuve. De plus, pulvériser des gouttelettes de taille de l’American Society of Agricole Engineers (ASAE) la plus grosse indiquée sur les étiquettes des produits de mélange associés.

DIRECTIVES DE MÉLANGE – APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE :

1. Nettoyer le réservoir du pulvérisateur et le remplir à moitié d’eau. Mettre l’agitateur ou le système de dérivation en marche.
2. Si on utilise un herbicide contre les dicotylédones, un insecticide ou un fongicide, le verser EN PREMIER, avant d’ajouter MANA LADDER 240 EC et d’agiter pendant 2 ou 3 minutes.
3. Ajouter la quantité appropriée de MANA LADDER 240 EC.
4. Agiter pendant 2 ou 3 minutes.
5. Ajouter la quantité appropriée d’un adjuvant CHC (MANA 8317 Concentré d’huile, Score, Assist, XA Oil Concentrate et MANA Adjuvant 80).
6. Agiter pendant 1 ou 2 minutes avant d’ajouter le reste de l’eau, puis maintenir une agitation constante.
7. Si la pulvérisation est interrompue, bien agiter avant de reprendre la pulvérisation.
8. **Utiliser la suspension dès qu’elle a été préparée.**
9. S’il commence à se former une pellicule huileuse dans le réservoir, purger le réservoir puis le nettoyer à l’aide d’un détergent.

DIRECTIVES D’APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE :

1. MANA LADDER 240 EC peut être appliqué par voie terrestre ou aérienne. Pour les directives relatives à l’épandage aérien, consulter la section DIRECTIVES D’APPLICATION – ÉPANDAGE AÉRIEN, ci-dessous.
2. <u>Volume d’eau :</u> 50 à 100 litres par hectare pour MANA LADDER 240 EC utilisé seul, et au moins 100 litres par hectare pour les mélanges en cuve avec des herbicides contre les

dicotylédones.

3. <u>Buses :</u> On recommande l'emploi de buses à jet éventail à 80° ou 110° en acier inoxydable pour obtenir une couverture optimale. Les buses peuvent être orientées à un angle de 45° vers l'avant afin de donner une meilleure couverture. Utiliser des tamis de buse de 50 mailles. Ne pas utiliser de buses à miroir, d'applicateur par gouttelettes contrôlées, de buses avec écran directionnel ni de buses en jet à cône creux.
4. <u>Pression :</u> 275 à 310 kPa.
5. Appliquer uniformément à une vitesse de 6 à 8 km/h, en évitant le chevauchement des passages. Fermer la rampe au moment du départ, des tournants, des ralentissements ou des arrêts, afin de prévenir les dommages à la culture résultant d'une application excessive.

<u>Pulvérisateur agricole :</u> NE PAS appliquer le produit pendant des périodes de calme plat ni lorsque les vents soufflent en rafales. NE PAS pulvériser des gouttelettes de taille plus petite que celle correspondant à la classification moyenne de l'American Society of Agricole Engineers (ASAE). La hauteur de la rampe de pulvérisation doit être fixée à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

ÉPANDAGE AÉRIEN

Instructions génériques sur l'étiquette concernant l'application par voie aérienne - Mode d'emploi

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'application à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'application par voie aérienne qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'application par voie aérienne ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'application est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit appliqué de façon non uniforme (application en bandes, irrégulière ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Mises en garde concernant l'utilisation

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'application par voie aérienne décrites dans le *Guide national d'apprentissage-application de pesticides par aéronef* développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes.

Mises en garde concernant l’opérateur antiparasitaire

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l’appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l’application.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s’occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, des combinaisons et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu’on recommande à l’opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour application avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l’avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l’étiquette et bien la comprendre avant d’ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant au 919-256-9300 ou obtenir des conseils techniques après du distributeur ou d’un conseiller agricole provincial. L’application de ce produit spécifique doit être conforme aux normes suivantes :

INSTRUCTIONS POUR LE MÉLANGE - ÉPANDAGE AÉRIEN :

1. Remplir le réservoir du pulvérisateur à moitié d’eau. Mettre l’agitateur en marche à faible régime.
2. Si on utilise un herbicide contre les dicotylédones, le verser **EN PREMIER**, avant d’ajouter MANA LADDER 240 EC et d’agiter pendant 2 ou 3 minutes.
3. Ajouter la quantité appropriée de MANA LADDER 240 EC.
4. Agiter pendant 2 ou 3 minutes.
5. Ajouter la quantité appropriée d’un adjuvant CHC (MANA 8317 Concentré d’huile, Score, Assist, XA Oil Concentrate et MANA Adjuvant 80).
6. Agiter pendant 1 ou 2 minutes avant d’ajouter le reste de l’eau, puis maintenir une agitation constante.
7. Remplir le réservoir de l’avion et maintenir une faible agitation durant l’application.
8. Si la pulvérisation est interrompue, bien agiter avant de reprendre la pulvérisation. Ne pas laisser reposer le contenu sans agitation.
9. **Utiliser la suspension dès qu’elle a été préparée.**
10. S’il commence à se former une pellicule huileuse dans le réservoir, purger le réservoir puis le nettoyer à l’aide d’un détergent.

DIRECTIVES D’APPLICATION – ÉPANDAGE AÉRIEN :

1. MANA LADDER 240 EC peut être appliqué par voie terrestre ou aérienne. Pour les directives relatives à l’application par voie terrestre, consulter la section DIRECTIVES D’APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE, ci-dessus.
2. <u>Volume d’eau – épandage aérien :</u> Au moins 30 litres par hectare pour MANA LADDER 240 EC utilisé seul ou en mélange avec Badge.
3. S’assurer que l’application est uniforme. Afin d’éviter une application irrégulière ou double (par chevauchement des passages), utiliser des marqueurs appropriés. Ne pas utiliser de marqueurs humains.

<u>Pulvérisation aérienne</u> : NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat ni lorsque les vents soufflent en rafales. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à hauteur de vol au-dessus du site d’application. NE PAS pulvériser des gouttelettes de taille plus petite que celle correspondant à la classification moyenne de l’ASAE. Afin de réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d’aile de l’aéronef, l’espacement des buses le long de la rampe de pulvérisation NE DOIT PAS dépasser 65 % de l’envergure des ailes ou du rotor.

NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR :

1. Nettoyer à fond l’équipement de pulvérisation immédiatement après l’application. S’assurer d’éliminer toute trace du produit. Marche à suivre recommandée :
2. Vider et rincer avec de l’eau propre l’intérieur du réservoir, la rampe et tous les conduits pendant dix minutes. Ne pas nettoyer le pulvérisateur à proximité de végétation que l’on souhaite conserver, d’un puits ou d’autres sources d’eau.
3. Enlever les buses et les tamis et les laver séparément.
4. Éliminer tous les résidus de rinçage conformément à la réglementation provinciale.
5. Si on utilise un herbicide contre les dicotylédones, toujours consulter l’étiquette du produit d’association pour connaître toute procédure de nettoyage additionnelle.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance à MANA LADDER 240 EC, herbicide du groupe 1. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à MANA LADDER 240 EC et à d’autres herbicides du groupe 1. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ.

Il peut exister d’autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d’action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l’acquisition de la résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner MANA LADDER 240 EC ou les herbicides du groupe 1 avec des herbicides appartenant à d’autres groupes et qui éliminent les mêmes mauvaises herbes au champ.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d’un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d’un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d’utilisations antérieures de pesticides et de la rotation des cultures et faisant place à la possibilité d’intégrer des pratiques de travail du sol (ou d’autres méthodes mécaniques) ou des pratiques de lutte culturale, biologique et d’autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations de mauvaises herbes traitées pour y découvrir les signes de l’acquisition d’une résistance.
- Empêcher la propagation à d’autres champs des mauvaises herbes résistantes en nettoyant le matériel de travail du sol et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.
- Pour des cultures précises ou des biotypes de mauvaises herbes précis, s’adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour plus d’information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s’adresser aux représentants de l’entreprise au 919-256-9300.

TRANSPORT DES MATIÈRES DANGEREUSES :

MANA LADDER 240 EC est « non réglementé ».

AVIS À L’UTILISATEUR :
LIRE CE QUI SUIT AVANT D’UTILISER CE PRODUIT POUR CONNAÎTRE LES UTILISATION SPÉCIALES INDIQUÉES :

Le MODE D’EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites ci-dessous, a été établi par des personnes autres que Adama Agricultural Solutions Canada Ltd. et a été homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d’extension du profil d’emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Adama Agricultural Solutions Canada Ltd. ne formule aucune allégation et n’offre aucune garantie quant au maintien de l’efficacité du produit ou à la résistance des cultures (phytotoxicité du produit) lorsque ce produit est appliqué sur les cultures mentionnées ci-dessous.

Par conséquent, l’acheteur et l’utilisateur acceptent toute responsabilité des effets de l’utilisation du produit, et libèrent Adama Agricultural Solutions Canada Ltd. de toute réclamation relative à l’efficacité et (ou) à la phytotoxicité du produit lorsqu’il est utilisé de la façon indiquée ci-dessous.

MODE D’EMPLOI POUR LES RÉGIONS DES HAUTES TERRES D’OKANAGAN ET DES TERRASSES DE CRESTON EN CB :

MANA LADDER 240 EC peut être utilisé pour supprimer la folle avoine, la sétaire verte et la sétaire glauque dans le blé de printemps et le blé dur les régions des hautes terres d’Okanagan et des terrasses de Creston en Colombie-Britannique. Pour de l’information sur les stades des cultures et des mauvaises herbes, doses d’application, instructions pour le mélange et l’application et les mises en garde, se reporter aux sections appropriées ailleurs sur la présente étiquette.